

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège social : Boulevard de l'environnement, route de Naassen 2013 Ben Arous

La société ELECTROSTAR publie, ci-dessous ces états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tel qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 05 février 2021. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, madame Besma BEDOUI et monsieur Mehdi MASMOUDI.

Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2019
Libellé en Dinar Tunisien

ACTIFS	Notes	31/12/219	31/12/218 modifié	31/12/218
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		12 242 455	12 242 455	12 247 293
Moins amortissements incorporelles		-6 353 744	-6 180 308	-6 185 146
	1	5 888 711	6 062 147	6 062 148
Immobilisations corporelles		41 521 609	42 081 864	42 270 683
Moins amortissements corporelles		-17 634 393	-16 245 995	-16 272 909
	1	23 887 217	25 835 869	25 997 774
Immobilisations encours				0
Immobilisations financières		23 889 630	3 113 167	3 139 547
Moins provisions immobilisations financières		-356 261	-302 756	-302 756
	2	23 533 369	2 810 411	2 836 791
Autres actifs non courants	3	0	452 874	452 874
Total des actifs non courants		53 309 297	35 161 302	35 349 587
ACTIFS COURANTS				
Stocks		12 843 486	15 975 716	10 523 755
Moins provisions stocks		-2 028 459	-1 037 739	-985 675
	4	10 815 026	14 937 977	9 538 080
Clients et comptes rattachés		41 155 858	41 101 956	40 805 719
Moins provisions clients		-12 394 688	-11 796 939	-10 789 096
	5	28 761 170	29 305 017	30 016 623
Autres actifs courants		68 569 538	70 352 664	71 666 810
Moins provisions autres actifs courants				0
	6	68 569 538	70 352 664	71 666 810
Placements et autres actifs financiers	7			3 100 000
Liquidités et équivalents de liquidités	8	2 575 863	1 443 031	6 006 524
Total des actifs courants		110 721 598	116 038 688	120 328 037
TOTAL ACTIFS		164 030 895	151 199 990	155 677 624

Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2019
Libellé en Dinar Tunisien

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2019	31/12/218 modifié	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES				
Capital		20 575 112	20 575 112	20 575 112
Réserve légale		890 190	890 190	890 190
Prime d'émission		8 720 224	8 720 224	8 720 224
Résultats reportés		0	0	0
Réserves consolidées		-55 156 775	-30 040 068	-29 908 355
Réserve spéciale de réévaluation		0	0	0
Autres capitaux propres		0	0	0
Subventions d'investissement		0	0	0
Modifications Comptables Affectant Les Résultats Reportés		0	0	0
Quote-part dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence		46 816	107 569	107 949
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice (part groupe)	9	-24 924 433	253 027	385 119
Résultat de l'exercice (part groupe)		-24 887 116	-24 809 111	-24 606 537
Total des capitaux propres (part groupe)	9	-49 811 550	-24 556 084	-24 221 418
Part des minoritaires dans les capitaux propres des filiales		-3 157 475	-1 501 797	-1 430 623
Résultat de l'exercice (part des minoritaires)		-2 457 021	-1 285 193	-1 904 668
Total part des minoritaires	9	-5 614 496	-2 786 990	-3 335 292
PASSIFS NON COURANTS				
Autres passifs non courants	10	10 995 698	0	0
Emprunts & autres passifs non courants	11	82 155 441	83 581 919	83 589 962
Provisions pour risques et charges	12	795 471	809 751	809 751
Total des passifs non courants		93 946 610	84 391 670	84 399 714
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	13	47 519 300	24 158 992	24 017 051
Autres passifs courants	14	19 918 901	15 453 186	15 855 647
Concours bancaires courants & autres passifs financiers	15	58 072 130	54 539 215	58 961 922
Total des passifs courants		125 510 331	94 151 394	98 834 620
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		164 030 895	151 199 990	155 677 624

État de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2019
Libellé en Dinars Tunisien

Désignation	Notes	2019	2018 modifié	2018
Produits d'exploitation				
Ventes de produits finis et de prestations de services	16	13 728 739	77 014 446	76 843 533
Autres produits d'exploitation	17	228 612	596 331	548 462
Total des produits d'exploitation		13 957 351	77 610 777	77 391 995
Charges d'exploitation				
Variation de stocks de produits finis & encours	18	-422 123	10 320 516	10 320 516
Achats d'approvisionnements et de marchandises consommés	19	11 742 197	49 888 737	51 019 851
Charges de personnel	20	3 300 398	4 202 490	4 202 645
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	6 066 962	7 838 491	6 719 900
Autres charges d'exploitation	22	6 084 554	11 326 030	11 015 793
				0
Total des charges d'exploitation		26 771 988	83 576 264	83 278 705
Résultat d'exploitation		-12 814 637	-5 965 486	-5 886 710
Charges financières nettes	23	-15 496 801	-20 303 073	-20 842 892
Autres gains ordinaires	24	1 040 922	1 091 666	1 084 153
Autres pertes ordinaires	25	-23 172	-692 076	-640 423
Résultat des activités ordinaires		-27 293 689	-25 868 968,78	-26 285 871
Impôt sur les sociétés		-38 911	-211 385	-211 385
Résultat net		-27 332 600	-26 080 353	-26 497 255
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-11 538	-13 950	-13 950
Résultat net du groupe		-27 344 138	-26 094 304	-26 511 206
Résultat net (part groupe)		-24 887 116	-24 809 111	-24 606 537
Résultat net (part des minoritaires)		-2 457 021	-1 285 193	-1 904 668

État de Flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2019
Libellé en Dinars Tunisien

	Notes	Exercice clos le 31 décembre		
		2019	2018 Modifié	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net	26	-27 344 138-26 094 304	-26 511 206	
Modifications comptables		-1 049 074	-1 045 923	
Dotations aux amortissements et provisions	27	6 066 962	7 838 491	6 719 900
Variation des:				
Stocks	28	3 132 230	7 614 867	13 066 828
Clients et comptes rattachés	29	-53 902-14 957 551	-14 661 314	
Autres actifs courants	30	1 783 126-46 475 514	-47 789 660	
Fournisseurs et autres passifs courants	31	27 826 023	-2 230 724	-1 970 204
Plus-value sur cessions des immobilisations	32	-890 578	-609 458	-495 715
Charge d'intérêts sur emprunts		5 180 897	4 076 733	4 225 172
Résorption subvention d'investissement		-18 438	-6 978	0
Effet entrée de périmètre			10 770 031	6 782 977
Entrée en périmètre				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		14 633 109-61 120 329	-60 633 222	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	-249 822	-232 783	-149 284
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	810 076	227 501	167 500
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	35	-21 523 226	-157 236	-147 022
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36	996 121	506 124	444 944
Perte sur immobilisations corporelles et incorporelles			162 242	
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement		-19 966 850	505 848	316 138
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation de capital	37	0 12 000 000	12 000 000	
Remboursements d'emprunts	38	-22681283	-4 024 882	-4 024 882
Encaissements provenant des emprunts	39	32 918 500	56 269 930	56 269 930
Paiements d'intérêts sur emprunts	40	-5 180 897	-4 076 733	-4 225 172
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		5056 319 60 168 315	60 019 876	
Variation de trésorerie		-277422	-446 165	-297 207
Trésorerie au début de l'exercice	41	-40 053 491-39 607 325	-39 607 325	
Impact variation périmètre	42	-378 090	0	0
Trésorerie à la clôture de l'exercice	43	-40 709 002-40 053 491	-39 904 532	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. Présentation du groupe Electrostar

Les comptes annuels consolidés du groupe « ELECTROSTAR », pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, sont établis et présentés en accord avec les conventions comptables de base et les normes comptables prévues par le système comptable Tunisien des entreprises.

Les états financiers consolidés du groupe « ELECTROSTAR » sont libellés en Dinars tunisiens.

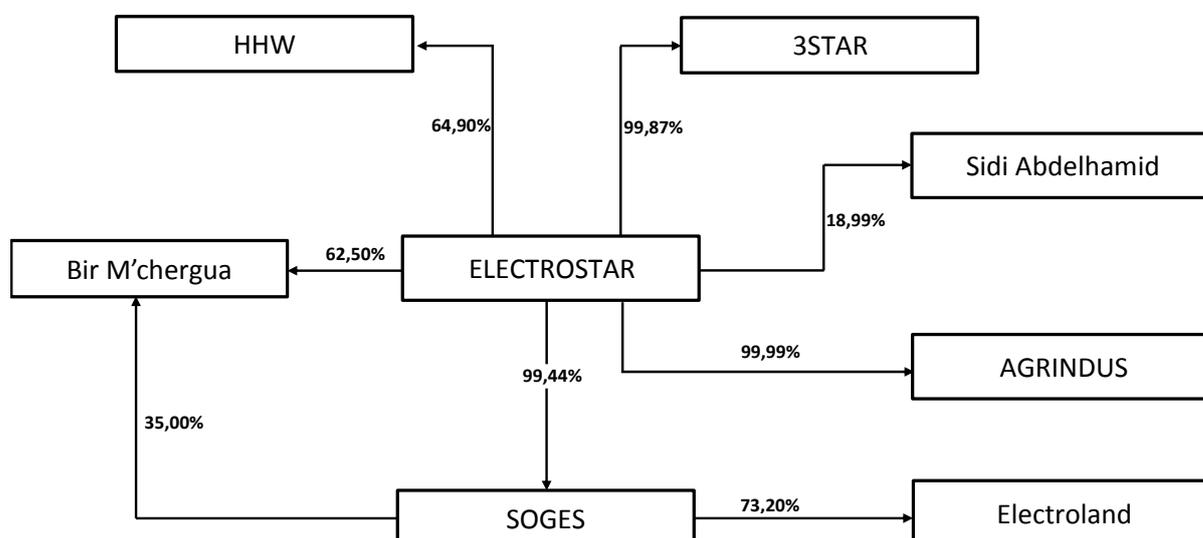
B. Périmètre de consolidation

Société	Activité	Pays	% Contrôle	% D'intérêt	Devise	Nature de contrôle	Méthode d'intégration
ELECTROSTAR	Electroménager	Tunisie			TND	Société mère	Intégration globale
SOGES	Electroménager	Tunisie	99.44%	99.44%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE BIR MCHERGUA	Immobilier	Tunisie	97.50%	97.30%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE SIDI ABDELHAMID	Immobilier	Tunisie	18,99%	18,99%	TND	Influence notable	Mise en équivalence
ELECTROLAND	Commerce	Tunisie	73.20%	72.79%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
3STAR	Electroménager	Tunisie	99,87%	99,87%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
H.H.W	Electroménager	Tunisie	64,92%	64,92%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
AGRINDUS	Immobilier	Tunisie	99,99%	99,99%	TND	Contrôle exclusif	Non consolidé

B.1. Périmètre actuel

Les pourcentages d'intérêts, ainsi que les méthodes d'intégration des sociétés du groupe Electrostar, sont présentés comme suit :

Le schéma de structure du Groupe Electrostar au 31 Décembre 2019 se présente comme suit :

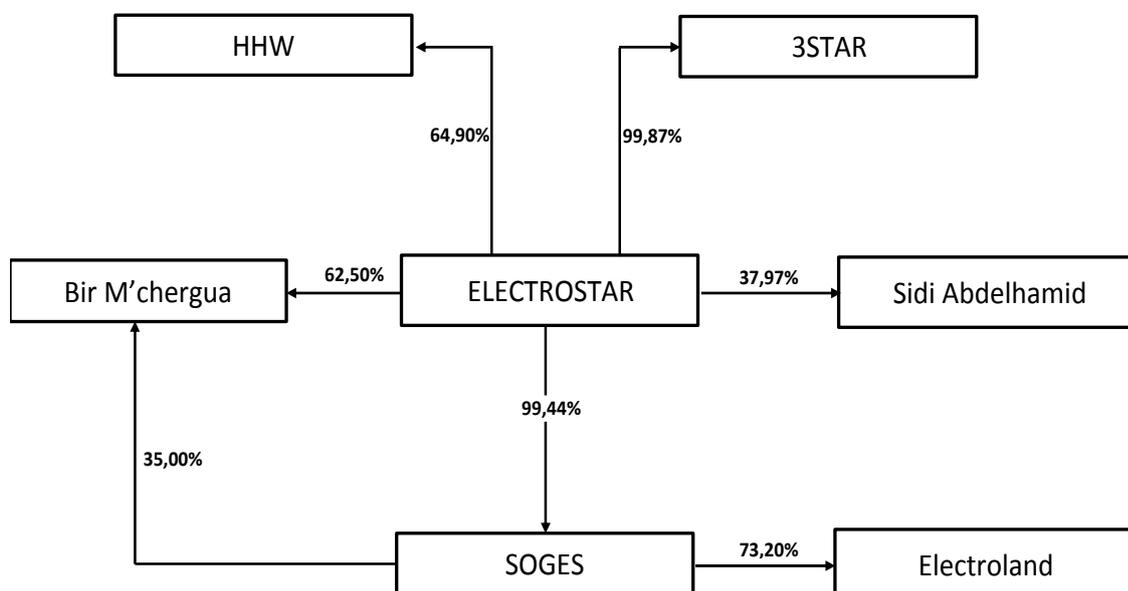


B.2. Ancien périmètre

Les pourcentages d'intérêts de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018, ainsi que les méthodes d'intégration des sociétés du groupe Electrostar, sont présentés comme suit :

Société	Activité	Pays	% Contrôle	% D'intérêt	Devise	Nature de contrôle	Méthode d'intégration
ELECTROSTAR	Electroménager	Tunisie			TND	Société mère	Intégration globale
SOGES	Electroménager	Tunisie	99.44%	99.44%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE BIR MCHERGUA	Immobilier	Tunisie	97.50%	97.30%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE SIDI ABDELHAMID	Immobilier	Tunisie	18,99%	18,99%	TND	Influence notable	Mise en équivalence
ELECTROLAND	Commerce	Tunisie	73.20%	72.79%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
3STAR	Electroménager	Tunisie	99,87%	99,87%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
H.H.W	Electroménager	Tunisie	64,92%	64,92%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale

Le schéma de structure du Groupe Electrostar au 31 Décembre 2018 se présente comme suit :



C. Principes et méthodes comptables

i. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe ELECTROSTAR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96- 2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et ;
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39)

ii. Principes de consolidation

➤ Détermination du périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

➤ **Méthodes de consolidation**

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ELECTROSTAR et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère ELECTROSTAR S.A et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- cumul arithmétique des comptes individuels ;
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence : Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence. Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan parmi les immobilisations financières. La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

➤ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres : Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

(a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

iii. Principes comptables d'évaluation et de comptabilisation

Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Il est à noter que :

- Le résultat consolidé enregistre une perte de <26 094 304> DT durant l'exercice 2018, suivie d'une perte de <27 344 138> DT durant l'exercice 2019, soit une perte consolidée cumulée sur les deux exercices de <53 438 441> DT
- Le chiffre d'affaire consolidé a enregistré une baisse significative passant de 77 014 446 DT en 2018 à 13 728 739 DT en 2019, soit une baisse de 82%. Cette baisse est expliquée principalement par un accès limité aux financements du cycle d'exploitation.
- Les capitaux propres des sociétés « HHW SA », « 3Stars », « Electroland » et « SOGES » sont inférieurs à leur capital social respectif
- Les engagements bancaires de la société Electrostar, hors les autres sociétés du groupe, s'élèvent à 95 730 130 DT (compte tenu des engagements hors bilan).

Toutefois, il est à noter que la société Electrostar a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration des dettes bancaires de l'ensemble des sociétés du groupe et la consolidation de leur situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT et STB. Le plan de redressement convenu prévoit un déploiement en trois phases :

- Phase 1 : Effort groupe Hachicha
 - o Augmentation du capital de la société Electrostar ;
 - o Cession d'actifs immobiliers non nécessaires à l'exploitation ;
- Phase 2 : Redimensionnement de la dette
 - o Conversion d'une partie de la dette bancaire en capital de la société Electrostar et compte courant actionnaires ;
 - o Consolidation des dettes moyennant la mise en place de crédit à moyen et long terme sur une période de 15 ans dont deux années de grâce en principal et une année en intérêt ;
- Phase 3 : Nouvelles lignes de gestion
 - o Mise en place de nouvelles lignes de gestion à obtenir auprès du pool bancaire.

Nonobstant les incertitudes précitées, les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- Convention du coût historique, à l'exception des Immobilisations (terrains et constructions ayant fait l'objet d'une réévaluation libre et qui sont présentées à leur juste valeur) ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe pour l'établissement de ses états financiers consolidés se présentent comme suit :

➤ **Comptabilisation des immobilisations et des amortissements**

A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

- Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de trois ans, les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire suivant leur durée probable d'utilisation à partir de la date de leur mise en service aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Construction	5%
Agencement Aménagement Installation	10%
Matériel de transport	20%
Equipement de bureau	10%
Matériel Informatique	33%

- Les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les Immobilisations acquises en leasing avant le premier janvier 2008, sont comptabilisées conformément aux normes comptables en vigueur ; les redevances y afférentes sont rattachées au résultat de l'exercice auxquelles elles se rapportent à l'exception des terrains et constructions qui sont comptabilisés conformément à la norme IAS 17.
- Les Immobilisations acquises à partir du premier janvier 2008, sont comptabilisées en immobilisations en contrepartie d'une dette financière « Leasing ». La valeur de comptabilisation initiale correspond à la valeur inférieure entre la juste valeur du bien acquis et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée. Les amortissements y afférents sont portés au résultat de l'exercice conformément aux dispositions du décret n°2008-492 du 25 février 2008.
- Les immobilisations acquises en leasing correspondent en totalité au matériel de transport. Ces immobilisations sont constatées à la valeur actualisée des loyers. Les contrats de location-financement s'écoulent sur une période de trois ans. Ces biens sont amortis selon leur durée d'utilisation.

➤ **Les titres de participation**

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation à la date de clôture lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché et les perspectives de rentabilité, et ce pour les sociétés non cotées en bourse. Pour les sociétés cotées en bourse, la valeur d'inventaire est égale à la valeur boursière à la date de clôture.

Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participation dont le Groupe Electrostar n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont comptabilisés parmi les placements à court terme. Les titres détenus dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont classés parmi les placements à long terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite ci-dessus.

➤ **Les stocks**

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à la date de leur entrée dans le patrimoine du Groupe à leur coût moyen pondéré. Ce coût est obtenu par l'addition du prix d'achat et des frais accessoires engagés pour l'entrée de ces stocks en magasin.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production ; ce coût comprend le prix d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirects de production.

➤ **Les revenus**

Les revenus liés à la vente de produits finis et de marchandises par le Groupe Electrostar sont constatés à la date du transfert, à l'acheteur, des risques et avantages inhérents à la propriété. Cette date correspond à la date de livraison aux clients.

Les revenus sont enregistrés à la juste valeur de la transaction en hors taxe, compte non tenu des taxes collectées par le Groupe et à reverser à l'Etat.

Les créances en découlant sont évaluées à leur valeur historique incluant les taxes collectées sur le chiffre d'affaire (TVA, droit de consommation, taxe énergétique, fodec...)

➤ **Opérations libellées en monnaie étrangères**

Les achats d'exploitation et d'investissement libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération (soit le cours de dédouanement). Pour l'arrêté des états financiers, les dettes et les créances qui en résultent sont converties au cours de clôture : Les plus ou moins-values sont rapportées au résultat de l'exercice (pertes ou gains de change).

D. Notes du bilan consolidé

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles présentent, au 31 Décembre 2019, une valeur nette comptable de l'ordre de 23 887 216 DT. Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

(TND)	Total VB Cumul. 31/12/2018	Entrée périmètre*	Total Acquis. 2019	Total Cessions 2019	Total VB 31/12/2019	Total Amort. Cumul. 31/12/2018	Entrée périmètre	Total Dotation 2019	Total Amort. Immob. Cédées 2019	Total Amort. Cumul. 31/12/2019	Total VCN 31/12/2019
<u>Immobilisations incorporelles</u>											
Logiciels	2 171 175	0	0	0	2 171 175	2 166 652	0	2 465	0	2 169 117	2 058
Autres immobilisations incorporelles	7 021 095	0	0	0	7 021 095	4 013 655	0	170 971	0	4 184 627	2 836 468
Fonds de commerce	3 050 185	0	0	0	3 050 185	0	0	0	0	0	3 050 185
					0						
Total Immobilisations Incorporelles	12 242 455	0	0	0	12 242 455	6 180 308	0	173 436	0	6 353 744	5 888 712
<u>Immobilisations corporelles</u>											
Terrains	15 850 913	0	0	0	15 850 913	33 448	0	933	0	34 381	15 816 532
Agencements et aménagements	4 573 223	0	396	0	4 573 619	3 476 313	0	278 526	0	3 754 839	818 780
Constructions	13 160 681	0	0	0	13 160 681	6 040 528	0	1 285 166	0	7 325 695	5 834 987
Matériels et outillages	3 796 525	0	14 125	0	3 810 650	2 678 566	0	130 038	0	2 808 604	1 002 046
Matériels de transport	2 758 851	0	128 831	706 548	2 181 133	2 360 748	0	198 700	590 686	1 968 761	212 373
Équipements de bureau	399 716	0	0	0	399 716	266 200	0	27 420	0	293 620	106 096
Matériels informatiques	1 485 748	0	2 941	0	1 488 689	1 390 191	0	58 303	0	1 448 494	40 195
Immobilisations à SJP	56 208	0	0	0	56 208	0	0	0	0	0	56 208
Total Immobilisations corporelles	42 081 864	0	146 293	706 548	41 521 609	16 245 995	0	1 979 085	590 686	17 634 393	23 887 216

* la société Agrindus aurait due impacter l'entrée en périmètre par le terrain qu'elle détienne évalué à 21 375 480 DT, dans la mesure où elle est intégrée.

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde 23 533 369 DT net de DT au 31 Décembre 2019 contre un solde net de 2 836 791 DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	Valeur Brute	Provisions	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Titres de Participations dans les sociétés liées	21 580 398	59 900	21 520 498	0	0,00
Créances immobilisées	1 108 653	112 856	995 797	1 015 705	1 015 705
Prêt Au Personnel	632 207	0	632 207	781 776	781 776
Titres de Participations mis en équivalence	366 579	0	366 579	756 119	756 499
Cautionnements	65 668	53 505	12 163	105 668	131 668
Dépôts	5 125	0	5 125	5 125	5 125
Autres Titres de Participations	131 000	130 000	1 000	146 018	146 018
TOTAL	23 889 630	356 261	23 533 369	2 810 411	2 836 791

- Lors de leur acquisition, les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition conformément à la norme NC 7 relative aux placements. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais sont exclus.
- A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Pour déterminer la valeur d'usage, la société tient compte de plusieurs facteurs tels que, les résultats et les perspectives de rentabilité des sociétés émettrices ainsi que l'utilité procurée à la société, du fait que ces sociétés ne sont pas cotées en bourse.

3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent un solde net nul au 31 Décembre 2019 contre un solde net de 452 874 DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	Valeur Brute	Résorp.	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Charges à répartir	1 577 200	1 124 326	0	452 874	452 874
Frais préliminaires	1 088 265	1 088 265	0	0	0
TOTAL	2 665 465	2 212 591	0	452 874	452 874

4. Stocks

Les stocks présentent un solde net de 10 815 026 DT au 31 Décembre 2019 contre un solde net de 9 538 080DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Pièces de Rechanges	3 857 467	3 878 775	3 878 775
Marchandises	6 012 566	8 129 712	2 677 751
Produits Finis	2 824 516	2 402 393	2 402 393
Matières Premières	148 937	1 564 836	1 564 836
SOUS.TOTAL	12 843 486	15 975 716	10 523 755
Moins provisions stocks	-2 028 459	-1 037 739	-985 675
TOTAL	10 815 026	14 937 977	9 538 080

- Les stocks matières premières et marchandises sont valorisés à leur coût d'achat.
- Les stocks des produits finis sont valorisés au 31 Décembre 2019 au coût de production. Ce coût comporte les couts d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres couts directs et indirectes de production, y compris les frais financiers.
- La provision sur stocks porte sur le stock de PDR qui contient un stock à faible rotation et se rattachant à des produits non commercialisés par la société.

5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 28 761 170 DT au 31 décembre 2019 contre un solde net de 30 016 623 DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	Valeur Brute	Provisions	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Clients	17 130 726		17 130 726	16 142 607	16 188 829
Clients -Impayés et douteux	22 735 535	-12 394 688	10 340 847	10 803 746	11 515 219
Clients-Effets à recevoir	1 289 597		1 289 597	2 312 575	2 312 575
Clients-Factures à établir	0		0	46 089	0
TOTAL	41 155 858	-12 394 688	28 761 170	29 305 017	30 016 623

- La provision couvre les clients douteux et les clients contentieux déduction faite des créances couvertes par des hypothèques et garanties réels reçus par la société, sont provisionnés en respect d'une politique de provision et de reclassement des clients fixée par chacune des sociétés du groupe.
- L'encours clients inclut un solde de 8 018 187 DT enregistré chez Electrostar auprès de la société HMT.

6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde de 68 569 538 DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 71 666 810 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Débiteurs Divers	41 977 273	32 275 615	33 949 859
Associés Comptes Courant	5 000	12 005 000	12 005 000
État, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	10 717 686	10 110 383	10 384 672
Créances et Intérêts courus	6 940 336	6 940 336	6 940 336
Créances sur Cession d'Immobilisations	4 646 452	4 386 798	4 386 798
Produits à Recevoir	1 760 749	1 801 257	1 801 257
Compte d'attente à Régulariser Actif	948 627	803 351	780 830
Charges Constatées d'Avance	388 632	804 398	723 983
Crédit de T.V.A à reporter	651 019	646 804	288 882
Avances & Acomptes au Personnel	273 143	253 207	254 524
T.V.A à Régulariser	163 676	217 253	91 651
Air Import à régulariser	96 944	108 262	59 020
T.F.P à reporter	0	0	0
Restitution Sur Impôts et Taxes	0	0	0
État, Produits à Recevoir	0	0	0
TOTAL	68 569 538	70 352 664	71 666 810

- Le solde du compte « Associés compte courant » enregistré en 2018 correspond à l'opération de capital appelé et non versé,
- Le solde « débiteurs divers » inclut la créance de la société Electrostar envers la société HMT de l'ordre de 16 394 340 DT,

7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde nul au 31 Décembre 2019 contre un solde 3 100 000 au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Autres placements courants et créances assimilées	0	0	3 100 000
TOTAL	0	0	3 100 000

8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 2 575 863DT au 31 Décembre 2019 contre un solde de 6 006 524 au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Banques°	1 825 773	201 873	4 744 938
Chèques et Effets à l'Encaissement	693 669	1 198 959	1 115 604
Caisse	56 421	42 198	145 982
Titres de placement	0	0	0
TOTAL	2 575 863	1 443 031	6 006 524

** Ce montant inclut un montant de 649 000 DT bloqué pour remboursement de CMT effectué en 2020*

9. Capitaux propres consolidés

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 Décembre 2019 s'établit comme suit :

(TND)	Capital	Capital souscrit non libéré	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves consolidés	Résultat exercice (Part Groupe)	Total capitaux propres (Part Groupe)	Part Minoritaires CP Consolidés	Part Minoritaires dans le résultat	Intérêts minoritaires
Capitaux propres 31 Décembre 2018	8 575 112	12 000 000	890 190	8 720 224	-29 800 406	-24 606 537	-24 221 418	-1 430 623	-1 904 668	-3 335 292
Capitaux propres 31 Décembre 2018 REC	8 575 112	12 000 000	890 190	8 720 224	-29 932 498	-24 809 111	-24 556 084	-1 501 796	-1 285 193	-2 786 990
Affectation résultat 2018					-24 809 111	24 809 111	0	-1 285 193	1 285 193	0
Résultat exercice 2019						-24 887 116	-24 887 116		-2 457 021	-2 457 021
Réduction capital Electrostar					0		0			0
Augmentation capital Electrostar							0			0
Affectation des réserves							0			0
Entrée du périmètre							0			0
Variation du périmètre					-378 090		-378 090			0
Résorption des subventions d'investissement					18 438		18 438	-2 463		-2 463
Réévaluation des immobilisations							0			0
Modification comptable HHW								-368 022		-368 022
Écart bouclage capitaux propres					-8 698		-8 698			0
Capitaux propres 31 Décembre 2019	20 575 112		890 190	8 720 224	-55 109 958	-24 887 116	-49 811 550	-3 157 475	-2 457 021	-5 614 496

(*): Le capital social de la société Electrostar se détaille comme suit :

- Capital social : 20 575 112 DT
- Nombre d'action : 10 287 556 actions ordinaires
- Valeur nominale : 2 DT
- Résultat par action 2019 (part Groupe) : -2,759DT / action
- Résultat par action 2018 Rec (part Groupe) : -2,750 DT / action
- Résultat par action 2018 (part Groupe) : -2,727 DT / action
- Résultat par action 2017 (part Groupe) : -3,652 DT / action
- Résultat par action 2016 (part Groupe) : -2,749 DT / action

10. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants présentent un solde de 10 995 698 DT au 31 Décembre 2019 contre un solde de nul au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Autres dettes non courants	10 995 698	0	0
TOTAL	10 995 698	0	0

11. Emprunts

Les emprunts présentent un solde de 82 155 441DT au 31 Décembre 2019 contre un solde de 83 589 962 DT au 31 Décembre 2018et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Emprunts bancaires à + 1 an	81 348 513	82 390 466	82 390 466
Emprunts leasing à + 1 an	802 728	1 187 253	1 195 296
Autres dettes à + 1 an	4 200	4 200	4 200
TOTAL	82 155 441	83 581 919	83 589 962

12. Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent un solde de 795 471 DT au 31 Décembre 2019 contre un solde de 809 751 au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Provision pour risques et charges	795 471	809 751	809 751
TOTAL	795 471	809 751	809 751

13. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 47 519 300DT au 31 Décembre 2019 contre un solde de 24 017 051DT au 31 Décembre 2018et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Fournisseurs d'Exploitation	36 238 093	11 882 198	13 469 942
Effets à Payer Exploitation	4 719 076	8 027 213	7 553 337
Fournisseurs Étrangers	3 662 372	2 536 192	2 512 655
Fournisseurs d'exploitation- Factures Non Parvenues	4 826 649	2 495 445	1 211 473
Fournisseurs Immobilisations	11 737	6 982	6 982
Emballages & Matériel à Rendre	-1 700	-1 700	-1 700
Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-1 936 927	-787 338	-735 638
TOTAL	47 519 300	24 158 992	24 017 051

14. Autres passifs courants

Les autres passifs courants enregistrent un solde de 19 918901DT au 31 Décembre 2019 contre un solde de 15 855 647 DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Créditeurs Divers	12 421 331	8 060 478	8 060 478
Charges à Payer	2 948 540	1 411 013	3 857 832
T.V.A à Payer	1 658 845	3 866 022	1 860 070
Obligations Cautionnées	1 587 844	624 670	624 670
Rémunérations Dues Au Personnel	357 074	293 871	67 012
État, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie	319 037	384 177	202 639
État, Retenue à la Source sur Salaires	139 374	58 643	59 055
C.N.S.S	111 898	132 458	145 150
État, Taxe pour la protection de L'environnement	95 621	345 526	384 177
Compte d'attente à régulariser passif	57 263	57 931	66 822
C.A.V.I.S	34 486	21 588	28 463
État, Retenue de 1.5% sur les marchés	31 776	48 857	21 588
État, Retenue sur Honoraires	30 649	21 124	74 254
T.F.P	29 705	24 082	21 138
FO.DE.C	27 523	74 254	345 526
Produits Constatées d'Avance	19 604	0	0
TCL	14 762	753	13 112
Assurance Groupe	14 723	13 112	0
F.O.P.R.O.L.O.S	9 081	4 141	4 670
Accidents de Travail	7 447	8 706	7 895
Timbres Fiscaux	1 519	1 581	8 952
Contribution conjoncturelle	800	200	1 946
Clients Créditeurs	0	0	200
TOTAL	19 918 901	15 453 186	15 855 647

15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 58 072 130DT au 31 Décembre 2019 contre un solde 58 961 922 DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Banques	29 352 851	21 588 916	20 365 511
Emprunt-Échéance à moins d'un an	11 123 628	11 099 038	11 097 158
Financement en Devises	6 232 986	14 785 220	13 850 385
Financement De Stock	6 136 000	3 506 000	3 506 000
Intérêts courus sur emprunt	3 663 636	1 943 656	1 953 708
Découvert Mobilisé	750 000	951 500	951 500
Billet de Trésorerie Avalisé	343 000	0	0
Avances sur factures	320 028	1 664 436	1 664 436
FINANCEMENT CREDIT TRESORERIE	150 000	-999 550	5 573 224
TOTAL	58 072 130	54 539 215	58 961 922

E. Notes de l'état de résultat consolidé

16. Revenus

Les revenus consolidés de l'exercice 2019 présentent un solde de 13 728 739DT contre 76 843 533 DT au cours de l'exercice 2018.

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Ventes produits finis	13 728 739	77 014 446	76 843 533
TOTAL	13 728 739	77 014 446	76 843 533

17. Autres produits d'exploitation

Les autres produits consolidés de l'exercice 2019 présentent un solde de 228 612DT contre 548 462 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Produits des Activités Connexes	210 174	394 882	347 013
Travaux	0	183 012	183 012
Quote part des subventions d'investissement	18 438	18 438	18 438
TOTAL	228 612	596 331	548 462

18. Variation produits finis

La variation du produits finis de l'exercice 2019présentent un solde de <422 123> DT contre 10 320 516 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Variation Produits Finis & Encours	-422 123	10 320 516	10 320 516
TOTAL	-422 123	10 320 516	10 320 516

19. Autres approvisionnements consommés

Les autres approvisionnements consommés de l'exercice 2019 présentent un solde de 11 742 197 DT contre 51 019 851 DT au cours de l'exercice 2018et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Achats Matières Premières Étrangères	5 203 645	22 284 755	17 796 446
Achats Marchandises	1 531 271	15 488 934	15 488 934
Frais sur Achats	1 481 315	2 978 359	2 965 518
Variation des stocks de Matières Premières	1 415 899	-357 379	-357 379
Variation Stock Marchandises	1 068 071	4 612 486	10 064 446
Autres Achats non Stockés de Matières & Fournitures	984 251	4 600 973	4 781 277
Achats Matières & Fournitures Consommables	36 437	176 576	176 576
Variation des stocks Pièces de Rechanges	21 308	104 033	104 033
TOTAL	11 742 197	49 888 737	51 019 851

20. Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2019 présentent un solde de 3 300 398DT contre 4 202 645DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Salaires & Compléments de Salaires	2 909 391	3 558 550	3 558 705
Charges Sociales Légales	386 123	629 965	629 965
Autres Charges de personnel & Autres Charges Sociales	4 884	13 974	13 974
TOTAL	3 300 398	4 202 490	4 202 645

21. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2019 présentent un solde de 6 066 962DT contre 6 719 900DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Autres comptes débiteurs	2 213 836	2 055 668	2 055 668
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Corporelles	1 979 082	1 736 500	1 736 836
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Créances douteuses	737 544	2 070 578	1 062 735
Dotations Aux Provisions pour risques et charges	660 859	474 379	415 359
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles	626 315	176 068	176 068
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Stocks	69 652	216 828	164 764
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	-10 966	-14 965	-14 965
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	-209 360	-890	-890
Dotations aux résorptions des charges à répartir	0	1 124 326	1 124 326
TOTAL	6 066 962	7 838 491	6 719 900

22. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2019 présentent un solde de 6 084 554DT contre 11 015 793DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Personnel Extérieur à L'Entreprise	1 475 595	2 018 873	2 032 941
Services Bancaires & Assimilés	1 344 821	1 456 552	1 484 009
Charges Locatives	795 843	1 577 650	1 541 171
Études & Recherches & Divers Services Extérieurs	585 937	593 507	595 507
Rémunérations d'Intermédiaires & Honoraires	582 467	949 017	934 125
Publicité, Publications, Relations Publiques	455 368	2 388 190	2 461 271
Primes d'Assurances	392 274	529 852	481 763
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	340 855	464 417	468 196
Entretien & Réparations	207 076	954 169	629 271
Frais Postaux & Frais de Télécommunications	139 991	219 190	216 019
Déplacements, Missions & Réceptions	131 577	300 685	302 380
Transports de Biens & Transports Collectifs du personnel	55 043	582 073	577 285
Transfert de charge	-422 293	-708 146	-708 146
TOTAL	6 084 554	11 326 030	11 015 793

23. Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2019 présentent un solde de 15 496 801DT contre 20 842 892DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Charges financières	16 491 595	20 715 880	21 268 436
Produits financiers	-994 793	-412 807	-425 544
TOTAL	15 496 801	20 303 073	20 842 892

24. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2019 présentent un solde de 1 040 922DT contre 1 084 153 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Gains Exceptionnels	74 244	595 951	588 439
Produits sur cessions d'immobilisations	966 678	495 715	495 715
Reprises de provisions pour dépréciation des comptes débiteurs divers	0	0	0
TOTAL	1 040 922	1 091 666	1 084 153

25. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2019 présentent un solde de 23 172DT contre 640 423 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Pertes Exceptionnelles	23 172	692 076	640 423
TOTAL	23 172	692 076	640 423

F. Notes aux états des flux de trésorerie

26. Résultat net

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Résultat Net d'Impôt	-27 344 138	-26 094 304	-26 511 206
TOTAL	-27 344 138	-26 094 304	-26 511 206

27. Dotations aux amortissements et aux provisions

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Dotations Aux Amortissements et Provisions	6 066 962	6 719 900	6 719 900
TOTAL	6 066 962	6 719 900	6 719 900

28. Variation de stock

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Variation Stock Marchandises	2 117 146	2 452 303	-2 999 658
Variation des stocks de Matières Premières	1 415 899	357 379	357 379
Variation des stocks de Pièces de Rechange	21 308	-8 844 134	-8 844 134
Variation Produits Finis & Encours	-422 123	-1 580 415	-1 580 415
TOTAL	3 132 230	-7 614 867	-13 066 828

29. Variation des créances clients

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Variation Clients-Effets à recevoir	1 022 979	1 051 016	1 051 016
Variation Clients-Impayés	-134 850	12 190 105	11 893 734
Variation Clients	-942 031	1 716 431	1 716 564
TOTAL	-53 902	14 957 551	14 661 314

30. Variation des autres actifs courants

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Variation Associés Comptes Courant	12 000 000	12 000 000	12 000 000
Variation Charges Constatées d'Avance	415 765	78 906	-1 509
Variation T.V.A à Régulariser	53 576	83 617	-38 805
Variation Produits à Recevoir	40 508	-494 990	-494 990
Variation Air Import à régulariser	11 318	108 262	59 020
Variation Créances et Intérêts courus	0	88 700	88 700
Variation Crédit de T.V.A à reporter	-4 215	-186 879	-555 299
Variation Avances & Acomptes au Personnel	-19 936	-188 526	-187 210
Variation Compte d'Attente à Régulariser Actif	-145 276	212 220	189 699
Variation Créances sur Cession d'immobilisations	-259 654	282 000	282 000
Variation Restitution Sur Impôts et Taxes	-607 303	0	0
Variation Débiteurs Divers	-9 701 658	29 230 892	30 905 135
Variation T.V.A à Reporter	0	5 261 313	5 542 919
TOTAL	1 783 126	46 475 514	47 789 660

31. Variation des fournisseurs et autres passifs courants

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Variation Fournisseurs d'exploitation	24 355 895	-12 108 659	-10 520 915
Créditeurs Divers	4 360 852	3 653 753	3 653 753
Variation Fournisseurs d'exploitation Factures Non Parvenues	2 331 204	2 247 155	963 184
Variation Charges à Payer	1 537 527	1 342 195	1 791 252
Variation Fournisseurs Étrangers	1 126 180	-3 927 638	-3 951 175
Variation Obligations Cautionnées	963 174	-877 291	-877 291
Variation État, Retenue à la Source sur Salaires	80 731	-172 009	-163 641
Variation Rémunérations Dues Au Personnel	63 203	-176 289	-267 520
Produits Constatés d'Avance	19 604	-3 077	-3 077
Variation, TCL	14 009	-11 672	-4 530
Variation C.A.V.I.S	12 899	-2 338	-2 338
Variation État, Retenue sur Honoraires	9 525	-227 292	-227 278
Variation T.F.P	5 623	-5 639	-1 258
Variation FO.PRO.LO. S	4 940	-2 863	-2 334
Variation Fournisseurs Immobilisations	4 756	3 092	3 092
Variation Assurance Groupe	1 611	12 896	12 896
Variation Contribution conjoncturelle	600	200	200
Variation Timbres Fiscaux	-63	1 125	1 489
Compte d'attente à régulariser passif	-668	8 860	9 984
Variation Accidents de Travail	-1 258	-15 590	-15 344
Variation État, Retenue de 1.5% sur les marchés	-17 081	-21 322	-3 357
Variation C.N.S.S	-20 559	-183 387	-170 694
Variation FO.DE.C	-46 731	60 692	60 692
Variation État, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie	-65 141	360 117	360 117
Variation État, Taxe pour la protection de L'environnement	-249 905	279 413	279 413
Variation Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-1 149 589	229 471	281 171
Variation, TVA à Payer	-2 207 177	3 866 022	3 857 832
Variation Effets à Payer Exploitation	-3 308 137	3 439 352	2 965 475
TOTAL	27 826 023	-2 230 724	-1 970 204

32. Plus-value sur cessions d'immobilisations

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Produits sur cessions d'immobilisations	-890 578	-609 458	-495 715
TOTAL	-890 578	-609 458	-495 715

33. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Décaissements Provenant De L'acquisition D'Immobilisations Corporelles & Incorporelles	-249 822	-9 902 843	-10 096 500
Cession Matériel de Transport (Valeur brute)	0	-814 548	-747 568
Variation des Charges à Répartir	0	-35 000	-35 000
Entrée en périmètre	0	10 519 608	10 729 784
TOTAL	-249 822	-232 783	-149 284

34. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Encaissements Provenant De La Cession D'Immobilisations Corporelles & Incorporelles	810 076	227 501	167 500
TOTAL	810 076	227 501	167 500

35. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Variation titres de participations	-21 375 480	5 802 415	5 802 415
Décaissements provenant des Prêts au Personnel	-147 746	-157 236	-147 022
Dettes sur acquisition d'immobilisations	0	-5 802 415	-5 802 415
TOTAL	-21 523 226	-157 236	-147 022

36. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Variation titres de participations	662 500	0	0
Encaissements provenant des Prêts au Personnel	293 621	157 717	123 769
Variation dépôt et cautionnement	40 000	0	0
Encaissements des Créances en débiteurs divers	0	348 407	321 175
TOTAL	996 121	506 124	444 944

37. Encaissement provenant de l'augmentation de capital

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Augmentation de capital	0	12 000 000	12 000 000
TOTAL	0	12 000 000	12 000 000

38. Rebroussements d'emprunts

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Remboursements d'emprunt	-22681283	-4 024 882	-4 024 882
TOTAL	-22 681 283	-4 024 882	-4 024 882

39. Encaissements provenant des emprunts

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Encaissements provenant des emprunts	32 918 500	56 269 930	56 269 930
TOTAL	32 918 500	56 269 930	56 269 930

40. Intérêts sur emprunts

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Intérêts sur emprunts	-5 180 897	-4 076 733	-4 225 172
TOTAL	-5 180 897	-4 076 733	-4 225 172

41. Trésorerie début de l'exercice

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Liquidités & Équivalents en Liquidités	1 443 031	3 161 124	3 161 124
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-41 496 521	-42 768 449	-42 768 449
TOTAL	-40 053 491	-39 607 325	-39 607 325

42. Variation du Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe Electrostar accuse une variation de 378 090 DT suite à la cession de titre de participation Electrostar dans la société civil sidi Abdelahmid.

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Variation du périmètre	-378 090	0	0
TOTAL	-378 090	0	0

43. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Éléments	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018 REC	31 Déc. 2018
Liquidités & Équivalents en Liquidités	2 575 863	1 443 031	6 006 524
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-43 284 866	-41 496 521	-45 911 056
TOTAL	-40 709 002	-40 053 491	-39 904 532

16. Soldes intermédiaires de gestion consolidée

PRODUITS	2019	CHARGES	2019	SOLDES	2019	2018	2018VREC
Ventes de marchandises & autres produits d'exploitation	1 312 546	Coût d'achat des marchandises vendues	2 528 458	Marge Commerciale	-1 215 912	-20 449 075	-14 463 966
Revenus	12 644 805	Stockage de production	422 123	Production	13 066 928	61 967 174	62 185 956
Production	13 066 928	Achats consommés	9 213 739	Marge sur coût matières	3 853 189	36 500 703	31 865 490
Marge Commerciale	-1 215 912						
Marge sur coût matières	3 853 189	Autres charges externes	6 165 993				
TOTAL	2 637 277	TOTAL	6 165 993	Valeur Ajoutée Brute	-3 528 715	4 795 886	5 831 766
		Impôts & Taxes	369 373				
		Charges de personnel	3 300 398				
Valeur Ajoutée Brute	-3 528 715	TOTAL	3 669 771	Excédent brut d'exploitation	-7 198 487	125 045	1 164 859
Excédent brut d'exploitation	-7 198 487	Autres charges ordinaires	23 172				
Transfert de charge	422 293	Charges financières	16 463 077				
Autres produits ordinaires	1 040 922	Dotations aux amortissements & aux provisions	6 142 985				
Produits financiers	1 059 278	Impôt sur le résultat	38 911				
TOTAL	-4 675 993	TOTAL	22 668 144	Résultat Net	-27 344 138	-26 511 205	-26 094 304

17. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe Electrostar au 31 Décembre 2019 se détaillent comme suit :

(EN TND)	31-déc-19
Lettre de crédit	4 056 483
Escompte commercial	1 647 386
Obligations cautionnées	1 112 511
Caution sur marché	317 504
Total	7 133 884

Les garanties bancaires accordées sont :

- La société Electrostar a accordé les terrains et constructions en garantie, ainsi qu'un nantissement de son fonds de commerce au profit des différentes banques en contre partie des crédits reçus.
- La société Electrostar a accordé une caution solidaire au profit de ses sociétés filiales SOGES et HMT pour leurs engagements avec certaines banques
- La société SOGES a reçu une caution solidaire de la part de sa société mère Electrostar pour les besoins de financement de son activité.
- La société SOGES a accordé un nantissement sur son fonds de commerce pour quelques banques.
- La société HMT a reçu une caution solidaire de la part de la société Electrostar.
- La société Electrostar a accordé une caution solidaire au profit des sociétésHHW SA et 3Stars sur leurs crédits de consolidation.

18. Évènements postérieurs à la date de clôture

Les évènements postérieurs à la date de clôture se rattachant se présentent comme suit :

- À noter que la société Electrostar a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration des dettes bancaires de l'ensemble des sociétés du groupe et la consolidation de leur situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT et STB. Le plan de redressement convenu prévoit un déploiement en trois phases :
 - o Phase 1 : Effort groupe Hachicha
 - Augmentation du capital de la société Electrostar ;
 - Cession d'actifs immobiliers non nécessaires à l'exploitation ;
 - o Phase 2 : Redimensionnement de la dette
 - Conversion d'une partie de la dette bancaire en capital de la société Electrostar et compte courant actionnaires ;
 - Consolidation des dettes moyennant la mise en place de crédit à moyen et long terme sur une période de 15 ans dont deux années de grâce en principal et une année en intérêt ;
 - o Phase 3 : Nouvelles lignes de gestion
 - Mise en place de nouvelles lignes de gestion à obtenir auprès du pool bancaire.

À noter qu'un nouveau mode de gouvernance sera mis en place d'un commun accord avec les banques composantes le pool bancaire.

- À la suite de la survenance de la crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19, La société « ELECTROSTAR » a arrêté sa production dès le 16 mars 2020. Depuis cette date, tout le groupe est confronté, comme l'ensemble des acteurs économiques, à des restrictions de déplacements et à l'obligation nationale de confinement.
L'évolution de la situation liée au coronavirus Covid-19 reste une source d'incertitude et le groupe a marqué une forte baisse de l'activité pour ce premier semestre de l'année 2020,

En revanche et sans pouvoir le mesurer précisément à ce stade, nous anticipons une chute temporaire du chiffre d'affaires chez les clients et par conséquent une baisse à partir d'avril 2020.

Il est à ce stade prématuré de mesurer la durée et l'impact économique de la crise qui s'annonce mais de tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière, le coût du risque et les résultats de notre établissement.

La direction générale suit de près l'évolution de la situation et anticipe toutes les actions pour assurer la continuité de l'activité et atténuer les risques sur ses opérations. En attendant, la direction concentre également sur la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs. La gravité ultime de l'impact de virus Corona est incertaine pour le moment et ce qui empêche donc la direction générale de prédire l'impact qu'il pourrait avoir sur ses marchés finaux et ses opérations en 2020 et au-delà.

GROUPE « ELECTROSTAR »
Rapport Général des commissaires aux comptes
Etats Financiers Consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames et Messieurs les actionnaires du groupe « ELECTROSTAR SA »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 Août 2018, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du groupe « ELECTROSTAR SA », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres (part du groupe) négatifs de <49 811550> DT, y compris le résultat déficitaire (part du groupe) de l'exercice s'élevant à <24 887116>DT.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points soulevés dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Suite aux travaux effectués par nos soins, nous portons à votre attention les informations suivantes :

2.1. Rapports des commissaires aux comptes des filiales non émis

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base des états financiers des filiales non arrêtés et auxquels les rapports des commissaires aux comptes respectifs ne sont pas encore émis à la date de la signature de notre rapport. Ainsi, les présents états financiers présentent un risque éventuel d'actifs non dépréciés et/ou de passifs non constatés provenant des états financiers des filiales, dont l'incidence pourra être significative et généralisée sur les états financiers consolidés.

A ce titre, certaines filiales ont modifié leurs états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 après l'émission de notre rapport portant sur l'audit des états financiers consolidés de l'exercice 2018. Les dites modifications ont un impact positif sur le résultat consolidé de l'exercice 2018 de 416 902 DT et portent principalement sur la correction d'une surestimation des pertes de change.

Il est à rappeler que notre rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice précédent contenait les remarques suivantes :

- . Les états financiers de la société SOGES présentent des créances anciennes auprès de la société « L'AFFICHE TUNISIENNE » pour un montant de 1 815 967 DT. Compte tenu de la situation financière et économique de ladite société, cette créance devrait être provisionnée dans sa totalité
- . Les états financiers de la société SOGES présentent des créances anciennes pour un montant de 8 640 449 DT telles que mentionnées au niveau du rapport du commissaire aux comptes

relatif à un exercice antérieur, l'ensemble de ces créances a été pris en charge par la société FH Services, moyennant un échéancier de remboursement et une caution solidaire, pour assurer leur recouvrement.

Les états financiers de la société SOGES présentent des créances anciennes pour un montant de 821 316 DT telles que mentionnées au niveau du rapport du commissaire aux comptes d'un exercice antérieur. L'ensemble de ces créances a fait l'objet de différents actes avec les sociétés concernées. L'engagement porte sur un remboursement sur des loyers et des dividendes futurs.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ces créances, ni sur la nécessité de constituer d'autres provisions au niveau de la société « SOGES », et généralement, sur l'ensemble des filiales du groupe.

Notons également que les rapports d'audit des sociétés HHW SA et 3Stars relatifs à un exercice antérieur contenaient les remarques suivantes :

L'administration fiscale a notifié à la société HHW SA, en date du 23 décembre 2010, les résultats du contrôle approfondi portant sur les exercices 2006-2009. Le redressement s'est élevé à 6 104 mille dinars. La direction de la société a contesté les interprétations des textes de lois ayant servi de base pour le calcul de ce montant et estime qu'il est plus improbable que probable que des sorties de fonds soient nécessaires pour faire face à ce redressement. Par conséquent aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice 2013, un arrangement a été effectué avec l'administration fiscale pour couvrir une partie du redressement. Suite à cet arrangement, le reliquat qui demeure encore contesté par la société au 31 décembre 2013 s'élève à 4 545 mille dinars.

Au cours de l'exercice 2014, une reconnaissance de dette pour le montant contesté soit 4 545 mille dinars a été signée avec l'administration, elle prévoit un paiement rééchelonné sur dix ans du montant intégral de la taxation d'office. Cependant l'action pour l'annulation de la taxation d'office a été poursuivie par la société.

Au 1^{er} Juillet 2015, le tribunal de première instance a décidé d'annuler la décision de taxation d'office. L'administration fiscale a fait appel à cette décision. A l'issue de la dernière audience du 09 Juillet 2018, la cour d'appel de Tunis a reporté l'affaire à la date du 12 octobre 2018 pour que l'avocat de la société HHW SA puisse répliquer aux réponses de l'administration fiscale. En février 2019, la cour d'appel de Tunis a tranché en faveur de l'Administration Fiscale en confirmant la taxation d'office.

L'encours clients, effets et chèques impayés, enregistré chez la société 3Stars au 31 Décembre 2017 présente un risque de non recouvrement. L'insuffisance de provision est estimée à 400 000 dinars.

2.2. Contentieux en cours au titre des redressements fiscaux se rattachant à la taxe énergétique chez la société Electrostar

- L'affaire relative au redressement fiscal se rapportant aux exercices 2006 à 2011 et pour un montant de 9 610 623 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe demeure en cours. Les jugements du tribunal de 1^{ère} instance rendus le 6 mai 2015 au profit de la société « Electrostar SA » ont fait l'objet d'appels par l'administration fiscale en date du 9 décembre 2015. Ces appels sont reportés pour la date du 17 mai 2017 pour le jugement de première instance n° 6183 et pour la date du 28 juin 2017 pour le jugement de première instance n° 5479.

Les jugements de première instance n°6183 (jugement n°87656) et n°5479 (jugement n°86975) ont été rejetés par la cour d'appel, confirmant ainsi la taxation d'office à l'encontre de la société « Electrostar SA » pour les montants respectifs de 6 446 776 DT et 3 163 848 DT.

L'administration fiscale a signifié à la société Electrostar, en date du 10 Janvier 2019, le jugement d'appel relatif au jugement n°87656 uniquement et portant sur un montant de taxation de 6 446 776 DT. Le deuxième jugement relatif à l'affaire n°5479 (jugement n°86975), et portant sur un montant de taxation de 3 163 848 DT, n'a pas été encore signifié à la date de la signature de notre rapport.

La société Electrostar a effectué un pourvoi en cassation en Février 2019. Elle a également effectué une demande auprès du tribunal administratif, en Février 2019, pour suspendre l'exécution du jugement d'appel n°87656.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ce redressement. Toutefois, et par mesure de prudence, la société devrait constituer les provisions nécessaires.

- Le redressement fiscal relatif aux exercices 2012 et 2013 notifié à la société « Electrostar SA » en date du 29 juin 2015 dégage un montant en principal de 9 146 116 DT, dont 8 334 423 DT relatif à la taxe énergétique et la TVA y rattachée.

Un arrangement partiel se rapportant aux divers droits et taxes, autre que ceux se rattachant à la taxe énergétique, est conclu entre la société « Electrostar SA » et l'administration fiscale. Le dit arrangement porte sur une taxation, en principal, de 477 875 DT. Ce montant est constaté parmi les autres pertes ordinaires au 31 Décembre 2017.

Les éléments de redressement se rattachant à la taxe énergétique ont fait l'objet d'une affaire en justice. La première audience a été fixée pour le 04 Octobre 2017. Le jugement de première instance n°7683 a été rendu au profit de la société Electrostar en date du 20 Février 2019. L'administration fiscale a interjeté appel en date du 03 Juin 2019 sous le numéro 40869.

En date du 15 Juillet 2020, la cours d'appel a rejeté le jugement de première instance confirmant ainsi la taxation d'office à l'encontre de la société « Electrostar ». Ce jugement a été notifié en Novembre 2020.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ce redressement. Toutefois, et par mesure de prudence, la société devrait constituer les provisions nécessaires

- La créance globale de la société Electrostar envers la société HMT porte sur un montant global de 26 439 383 DT. Cette créance sera compensée partiellement moyennant l'acquisition de deux biens immobiliers propriétés de la société HMT, objet du titre foncier n°78343 et du titre foncier n°85486, évalués à concurrence de 10 000 000 DT et 9 750 000 DT, respectivement, suite à une expertise en date du 11 Novembre 2018, sur demande de la STB.

Une promesse de vente en date du 26 Avril 2019 a été signée entre la société Electrostar et la société HMT et portant sur l'ensemble des biens immobiliers précités.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le recouvrement du restant dû de la créance, soit 6 689 383 DT.

A noter que ce restant dû a été partiellement résorbé durant l'année 2020 via des marchandises achetées par HMT et revendues à ELECTROSTAR. Un accord sur un paiement via une compensation du produit de ces ventes avec le restant dû précédemment évoqué a été mis en œuvre

2.3. Non consolidation de la filiale « Agrindus »

La société Electrostar a enregistré l'entrée en périmètre de consolidation du groupe la société « Agrindus » suite à détention, en 2019, de 99,99% de son capital social pour une valeur de 21 375 480 DT.

Au sens des articles 460 et suivants du code des sociétés commerciales et des normes comptables tunisienne de consolidation, la société « Agrindus » est considérée en tant que filiale et devrait être consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Toutefois, à défaut d'arrêt des états financiers de la dite filiale, le titre de participation n'a pas été partagé et demeure présenté parmi les immobilisations financières au niveau des états financiers consolidés.

A noter que la société Agrindus détient un terrain d'une valeur de 21 375 480 DT.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section

«Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

A l'exception du fait que les états financiers des filiales ne sont pas définitivement arrêtés et que les rapports des commissaires aux comptes n'ont pas été émis à la date de signature de notre rapport, nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Incertitude liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons votre attention sur la note **(C.iii)** aux états financiers consolidés qui souligne l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité du groupe à poursuivre son activité. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Les éléments constituant notre base d'évaluation de l'incertitude liée à la continuité d'exploitation du groupe se présentent comme suit :

- Le résultat consolidé enregistre une perte de <26 094 304> DT durant l'exercice 2018, suivie d'une perte de <27 344 138> DT durant l'exercice 2019, soit une perte consolidée cumulée sur les deux exercices de <53 438 441> DT
- Le chiffre d'affaire consolidé a enregistré une baisse significative passant de 77 014 446 DT en 2018 à 13 728 739 DT en 2019, soit une baisse de 82%. Cette baisse est expliquée principalement par un accès limité aux financements du cycle d'exploitation.
- Les capitaux propres des sociétés « HHW SA », « 3Stars », « Electroland » et « SOGES » sont inférieurs à leur capital social respectif
- Les engagements bancaires de la société Electrostar, hors les autres sociétés du groupe, s'élèvent à 95 730 130 DT (compte tenu des engagements hors bilan).

Toutefois, il est à noter que la société Electrostar a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration des dettes bancaires de l'ensemble des sociétés du groupe et la consolidation de leur situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT et STB. Le plan de redressement convenu prévoit un déploiement en trois phases :

- Phase 1 : Effort groupe Hachicha
 - o Augmentation du capital de la société Electrostar ;
 - o Cession d'actifs immobiliers non nécessaires à l'exploitation ;
- Phase 2 : Redimensionnement de la dette
 - o Conversion d'une partie de la dette bancaire en capital de la société Electrostar et compte courant actionnaires ;
 - o Consolidation des dettes moyennant la mise en place de crédit à moyen et long terme sur une période de 15 ans dont deux années de grâce en principal et une année en intérêt ;
- Phase 3 : Nouvelles lignes de gestion
 - o Mise en place de nouvelles lignes de gestion à obtenir auprès du pool bancaire.

A noter qu'un nouveau mode de gouvernance sera mis en place d'un commun accord avec les banques composantes le pool bancaire.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas soulevé des questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

5. Observations

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

5.1. Arrangement avec l'administration fiscale

- La société Electrostar a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société Electrostar et l'administration fiscale (DGE) en date du 01 Avril 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 916 308 DT, à la signature de l'arrangement,
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 17 409 855 DT, sur une période de 5 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - o Abandon des intérêts de retards

À noter que les échéances ultérieures n'ont pas été respectées, et qu'au 31 Décembre 2019, cette dette est répartie entre dettes à long termes et dettes à court termes pour les montants respectifs de 10 996 006 DT et 6 441 157 DT.

- La société HHW a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société HHW et l'administration fiscale (DGE) en date du 01 Avril 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 37 533 DT à la signature de l'arrangement
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 563 625 DT, sur une période de 4 ans, moyennant un paiement trimestriel
 - o Abandon des intérêts de retards

Au 31 Décembre 2019, l'encours encore dûs'élève à 450 900 DT.

- La société 3STAR a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société 3STAR et l'administration fiscale (DGE) en date du 28 mars 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 39 516 DT à la signature de l'arrangement
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 434 671 DT, sur une période de 3 ans, moyennant un paiement trimestriel
 - o Abandon des intérêts de retards

Au 31 Décembre 2019, l'encours encore dûs'élève à 316 124 DT.

- La société SOGES a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société SOGES et l'administration fiscale (DGE) en date du 28 mars 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 39 782 DT, à la signature de l'arrangement,
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 437 606 DT, sur une période de 3 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - o Abandon des intérêts de retards

À noter que les échéances ultérieures n'ont pas été respectées

- De plus, La société SOGES a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société SOGES et l'administration fiscale (RF Mourouj) en date du 04 février 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 9 155 DT, à la signature de l'arrangement,
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 137 327 DT, sur une période de 4 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - o Abandon des intérêts de retards

À noter que les échéances ultérieures n'ont pas été respectées

5.2. Autres observations

- Les soldes et transactions intergroupe n'ont pas été exhaustivement confirmés avec les différentes filiales. Nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité de l'annulation des soldes et transactions intergroupe.
- La date d'effet d'entrée en périmètre des filiales HHW SA et 3Stars a été fixée pour le 01 Janvier 2018 selon une hypothèse retenue par la direction générale. L'effet rétroactif de l'entrée en périmètre de ces deux filiales n'a pas été prévu dans les contrats de cession.
A noter que le choix de la date d'effet n'a pas d'impact sur la situation arrêtée au 31 décembre 2019.
- Les capitaux propres des sociétés « ELECTROLAND » et « 3Stars » sont inférieurs à la moitié de leur capital social. Ainsi, ces sociétés sont appelées à convoquer leur Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales.
- Les capitaux propres des sociétés « SOGES » et « HHW SA » sont inférieurs à la moitié du capital social. Ainsi, ces sociétés sont appelées à convoquer leur Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

6. Autres points

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants se rattachant à la société Electrostar :

- L'augmentation de capital de 12 000 000 DT réservée à la société FHS service, et décidée par l'AGE de la société Electrostar tenue en date du 31 Août 2018. La société FHS service a souscrit la totalité des actions constituant l'augmentation du capital, soit 6 000 000 actions en date du 12 Décembre 2018 et a procédé à la libération du capital en date du 28 Juin 2019.
- Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau du deuxième tiret de la note « J », Évènements postérieurs à la date de clôture, se rapportant à la pandémie du Covid-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

7. Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

8. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

9. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de la société Electrostar au titre de l'exercice 2019 et nous vous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces insuffisances concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes.

Dans le cadre du plan de relance convenu avec les banques, la direction de la société Electrostar a lancé une mission de réorganisation et de conduite de changement auprès d'un cabinet externe. L'objectif étant de renforcer le système de contrôle interne tenant compte de nos recommandations.

2. Inventaire physique des immobilisations

La société Electrostar n'a pas effectué un inventaire physique périodique de ses immobilisations. Il s'agit d'une non-conformité aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 qui stipulent que les sociétés sont tenues d'établir une fois tous les douze mois un inventaire des éléments d'actifs.

Tunis, le 03 Février 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business & Consulting

Besma Bedoui

Société Management & Audit Services

Mehdi Masmoudi